

# VAL-DE-BONNIEURE

BULLETIN MUNICIPAL | # 12 | JUIN 2024



Commune de  
Val-de-Bonnieure

## LE MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

Nous sommes déjà au mois de juin et nous n'avons pas forcément l'impression d'y être, notamment avec cette météo mitigée et la mise en place des élections législatives qui vont marquer le début de notre été. Voyons cela avec philosophie, aussi comme un moyen de passer un moment convivial, une fois notre devoir de citoyen accompli.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez y retrouver les actions entreprises par la commune, les associations, les écoles : les travaux, les manifestations, les projets à venir .....

Le budget voté le 3 avril présente un équilibre des comptes et la maîtrise du fonctionnement et de la trésorerie de la commune.

Nous venons d'engager une nouvelle réflexion sur l'aménagement du bourg de St-Angeau, Val-de-Bonnieure et nous allons bénéficier du soutien du CAUE 16 et de l'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage de l'ATD 16. Les commerçants et les riverains seront consultés durant l'avancée du projet.

Nous sommes sous la menace d'une fermeture de classe mais nous œuvrons, toute l'équipe municipale et moi-même, pour maintenir le dynamisme de notre commune et permettre à de nouvelles familles de venir s'installer à Val-de-Bonnieure.

La saison des manifestations en plein air arrive, je vous laisse donc découvrir à la fin du bulletin les animations proposées par nos différentes associations.

Je vous souhaite une très bonne lecture ainsi qu'un bel été.

Aurélie LACROIX  
Maire de Val-de-Bonnieure

## ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Dimanches 30 juin et 7 juillet

**Le bureau de vote sera exceptionnellement établi à la salle des fêtes de Sainte-Colombe.**

*N'hésitez pas à relayer cette information autour de vous, nous la diffuserons par divers moyens de communication (PanneauPocket, site Internet, Charente Libre, chez les commerçants).*



### Bulletin municipal de Val-de-Bonnieure

- Directrice de publication :  
A. Lacroix
- Textes : N. Guillaumin-Pradignac,  
A.Lacroix, J-Y Morellec, F. Pierre
- Charte graphique & mise en page :  
N. Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 700 exemplaires par  
Médiaprint (Chasseneuil/Bnre)
- Dépôt légal : juin 2024

Mairie de Val-de-Bonnieure ,  
2 place Arsène Roudy,  
Saint-Angeau,  
16230 Val-de-Bonnieure  
05 45 39 21 45  
mairie@valdebonnieure.fr

[www.valdebonnieure.fr](http://www.valdebonnieure.fr)

# EN BREF

## Prix bd pour loïc



Loïc, 12 ans, est un petit être singulier puisqu'il est autiste. Il a participé à un concours de BD organisé par l'association Hippocampe rattaché au festival international d'Angoulême 2024. Égal à lui-même, Loïc

s'est investi à 200% dans ce projet ! Avec le soutien de sa famille et de l'équipe de l'ADAPEI, il s'est lancé dans la création de sa BD. Il a donné vie à deux personnages incroyablement attachants : Jean-Jacques et Maurice, qui vont vivre d'incroyables aventures en voulant se rendre dans leur restaurant préféré ! Il a dessiné, mis à l'échelle et colorisé son œuvre avec une simple trousse d'écolier. Une fois sa BD terminée, il l'a transmis au jury de l'association organisatrice... Et là : douche froide ! 900 participants dans sa catégorie !!! La concurrence dans ce cas était plus que rude...mais comme l'affirme Loïc «l'important c'est de s'amuser et d'avoir des idées».

Quelques semaines plus tard le verdict tombait : Loïc était le grand gagnant ! Son humour et sa technique ont séduit le jury ! Pour la remise des prix, la fierté et la pression étaient au rendez-vous ! Loïc a été accueilli



sur scène par Mireille Malot (présidente de l'association) et Patrice Drevet (journaliste et homme politique) pour recevoir le prix Hippocampe et de nombreux cadeaux. Lors de la remise de cette distinction il s'est exprimé et a ému toute l'assemblée : «on peut être nul et faire de très grandes choses, ce serait bien que d'autres enfants autistes sachent que ce type de concours existe et permet de s'exprimer.»

Dans un monde où être neuro-atypique est un parcours difficile et stigmatisant, Loïc se trouve valorisé et a pris conscience que rien n'est impossible. Par sa seule présence il détruit tout les préjugés concernant sa singularité.



## L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

### SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez  **votre collectivité** ou  **le code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos  **favoris**.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !



# RETOUR SUR

## INAUGURATION DU CITY STADE



*Le city stade prend place sur l'un des deux terrains de tennis qui était très abîmé. Les travaux se sont déroulés du 22 au 30 janvier 2024. L'emplacement est idéal car il permet de regrouper à côté du terrain de football, un terrain de tennis et un terrain multi-sports.*

Un grillage de séparation délimite désormais le terrain de foot et le nouvel équipement sportif ; la haie existante est préservée. On y accède par la rue du stade : un chemin piétonnier vient d'être aménagé.

Installé en février, le city stade a été inauguré le dimanche 24 mars à 11 h 30 en présence de Mme la Sénatrice Nicole Bonnefoy et l'ancienne joueuse de l'équipe de France de football, Mme Bernadette Constantin, des élus de la commune et de nombreux visiteurs.

Pour l'occasion, nous avons fait venir un freestyler : Gaétan qui a fait des démonstrations ainsi que des initiations d'acrobaties avec un ballon. Nous avons

la présence d'une équipe féminine du club de Basket de Mansle avec leur coach Karl Dewulf.

Quelques équipes se sont ensuite constituées dont une avec des élus qui ont pu expérimenter les différents sports (basket, foot...) sur la pelouse synthétique.

Tout ça rythmé au son de l'enceinte prêtée par Pascal Mazaud.

L'investissement du CSSA nous a permis d'avoir une buvette et un point restauration sur place, tout au long de la journée. Dès 13h, en plus des minis-matches sur le city stade, les deux équipes du club ont disputé leurs matchs dominicaux.

Le bénéfice financier de cette journée est revenu au club.  
Une journée riche en partage, convivialité et fair play.

Cet équipement permet de rassembler les générations et d'avoir un lieu pour que les jeunes se retrouvent dans un endroit sécurisé. Il est cependant important d'y respecter le voisinage et certaines consignes. Merci d'en informer vos enfants pour que tout se passe au mieux.

Nous sommes aujourd'hui en réflexion pour rénover le terrain de tennis pour que l'ensemble du Pôle sportif (stade de foot / City stade / jeux pour enfants) soit en bon état de fonctionnement. Nous envisageons également d'y ajouter la table de ping-pong et le jeu pour enfants actuellement installés au jardin vert.



## MARS BLEU



Cette année encore, la commune de Val-de-Bonnierre, s'est engagée, avec la Maison de santé, dans l'organisation d'une journée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

Nous saluons l'implication du docteur Avenel qui a pris le temps d'une intervention de prévention et sensibilisation à cette maladie. Merci également aux associations qui œuvrent à nos côtés (Les deux comités des fêtes et Les Sarbatins).

La marche a réuni une vingtaine de personnes qui ont eu le courage de braver la pluie. Les crêpes de Sylvette ont eu beaucoup plus de succès !

Les dons réunis lors de cette journée ont été reversés à la Ligue contre le cancer.

**MARS BLEU**  
Journée de sensibilisation  
au dépistage du cancer colorectal

**Samedi 9 mars**  
**14h - 18h**  
Sainte-Colombe  
Terrain des Ramiers  
Val-de-Bonnierre

- 2 parcours : 9,5 km et 2 km  
Marche / course / vélo
- Ateliers : tir à l'arc /  
alimentation, gestion du stress
- Quizz et concours  
Un panier garni à gagner
- Crêpes & buvette  
au profit des associations de  
lutte contre le cancer
- Vide atelier 10h-18h  
à l'atelier municipal  
de Ste-Colombe en collaboration avec  
le Centre des Més de Saint-Angelus

Commune de  
Val-de-Bonnierre

les Jonquilles

le Centre des Més de Saint-Angelus

Voir le programme détaillé sur PomeauPocket  
et sur [www.valdebonnierre.fr](http://www.valdebonnierre.fr)

## LES ATELIERS NUMÉRIQUES



La commune, en partenariat, avec Emmaüs Ruffec, propose depuis février 2024 des ateliers collectifs numériques pour ceux qui souhaitent apprendre et se familiariser avec les outils numériques (ordinateur, tablette, téléphone).

Les ateliers ont lieu un vendredi sur deux, de 10h à 12h, à l'ancienne mairie de St-Amant-de-Bonnieure pour deux groupes de 6 personnes.

## EMMABUS FRANCE SERVICES

Comme le bus Emmabus est en réparation encore tout l'été, la permanence France Service se fera à **LA MAIRIE** de Val-de-Bonnieure toute de la journée, de 8h45 à 12h et de 13h à 16h, aux dates suivantes : vendredis 21 juin , 5 juillet, 19 juillet, 2 août. Le service ensuite fermé pour 3 semaines du 05/08 au 25/08.

## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

À la demande des commerçants du marché et en concertation avec ceux de la place Joubert, le marché du vendredi s'établit désormais sur la partie est de la place Joubert : devant les épiceries et la pharmacie. Les horaires sont inchangés : 8 h -12 h. Le marché regroupe un poissonnier, un volailler, un primeur, un producteur de viande de bœuf, un fleuriste qui seront rejoints les vendredis 12/07, 13/09, 8/11 par un atelier d'affûtage ambulants. Bienvenue à Aurélie «La P'tite Lame» 06 42 65 60 15.



## Les cérémonies du 8 mai



Orchestrées par l'association des anciens combattants de Val-de-Bonnieure, les cérémonies du 8 mai se sont déroulées, cette année en 4 temps : 10h30 à Ste-Colombe, 11h à St-Amant-de-Bonnieure, 11h20 à St-Angeau et 11h30 à St-Ciers-sur-Bonnieure. Les enfants des écoles de St-Angeau accompagnés de leurs enseignants, et de St-Ciers ont chanté la Marseillaise.



Mme le maire de Val-de-Bonnieure a remis la médaille du Mérite Fédéral (promotion départementale 2024) à Laurent Maupetit pour son engagement au sein de l'association des Anciens Combattants.

Cette matinée s'est clôturée de façon conviviale et sous le soleil, par un apéritif offert par la commune de St-Ciers.

# PATRIMOINE

*La commune de Val-de-Bonnieure est propriétaire de quatre édifices protégés au titre des Monuments historiques : trois églises romanes et un logis datant du XV<sup>e</sup> siècle. La conservation de ce patrimoine bâti constitue une grande responsabilité pour la commune ainsi qu'un engagement financier considérable, pour l'entretien au long cours et la préservation de cette mémoire de pierre.*

Dans ce cadre, nous avons initié une démarche pour connaître précisément l'état sanitaire de ces bâtiments et être ensuite en capacité de prévoir les restaurations et leurs financements dans les années à venir. Nous avons commencé par le plus urgent : l'étude diagnostic de l'église de St-Angeau, dont une partie de la toiture présente des lézardes (au chevet, sur la couverture de lauzes). Nous enchaînerons à partir du second semestre 2024 par l'étude diagnostic de l'église de St-Amant-de-Bonnieure dont le taux d'humidité nous inquiète.

Suite à un appel d'offre, nous avons choisi l'architecte Philippe Leblanc pour mener à bien l'étude de l'église de St-Angeau qui est aujourd'hui presque terminée.

L'étude historique et architecturale menée par Laurent Charrier (historien de l'art) est arrivée en mairie. Celle-ci nous confirme le peu de documents d'archives mentionnant cette église. Seule l'étude architecturale approfondie permet de comprendre son histoire.



## QUELQUES REPÈRES POUR COMPRENDRE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE SAINT MICHEL DE ST-ANGEAU

### **XI<sup>e</sup> siècle :**

#### **construction de l'église**

- Le chevet est la partie la plus ancienne de l'église (bâtie en petit moellons de pierres)
- La nef est alors couverte d'une simple charpente.

### **XII<sup>e</sup> siècle :**

#### **agrandissement de l'église**

- Entre 1125 et 1175 : élargissement de la nef et construction d'une voûte en pierre
- Construction du clocher

### **Fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle**

- Prolongement de la nef (en rapport certainement avec l'accroissement de la population)
- Construction d'une nouvelle façade

### **Milieu XIX<sup>e</sup> siècle**

*En 1844 le conseil municipal souhaitait démolir l'église pour en construire une nouvelle. Le coût était évalué entre 15 000 et 20 000 frs mais faute de financement le projet n'a pas abouti.*

- 1845 : construction de la sacristie côté sud (côté rue)
- 1846 : remplacement de la cloche

(325 kg)

- 1892 : réfection du sol de la nef (couche de béton de 10 cm & carreaux de grès au centre sur une largeur d'1,60 m)

### **XX<sup>e</sup> siècle**

- Destruction de la sacristie (date inconnue)
- Construction de la tribune à l'intérieur de l'église au-dessous de l'entrée occidentale

# BUDGET COMMUNAL 2024

## LES FINANCES DE VAL-DE-BONNIEURE

### **Éléments d'analyse et de synthèse des années 2019 à 2023.**

Nous avons reçu récemment de la part de la Trésorerie un document d'analyse de nos comptes de 2019 à 2023, retraçant leur évolution depuis la création de Val-de-Bonnieure.

Sur cette période, les recettes de fonctionnement progressent plus vite que les dépenses de fonctionnement, cela permet de générer chaque année un excédent, lequel augmente ainsi nos capacités à investir.

Notre capacité d'autofinancement (CAF brute) est fin 2023 de 12,59 %, taux le plus élevé jusqu'à présent.

En 5 ans, notre fonds de roulement est passé de 94 à 121 jours, cela signifie que nous avons 4 mois de trésorerie, c'est donc mieux, mais nous devons y rester attentifs.

Notre capacité de désendettement est bonne, passant de 5,17 années de CAF brute à 2,26 années, quand la normale se situe entre 3 et 6 ans.

L'encours de la dette est de 270 € par habitant contre 282 € en moyenne départementale.

Concernant la fiscalité, les bases d'imposition sont plus faibles que la moyenne départementale, par exemple concernant le foncier bâti, nous sommes à 804 € par habitant contre 986 € au plan départemental.

Donc, pour obtenir une recette comparable aux autres communes, et même s'ils n'augmentent pas, nos taux restent plus élevés. Ainsi la recette générée par l'ensemble des impôts locaux est de 444 € par habitant contre 442 € en moyenne sur le Département, soit très proche, tandis que le taux, par exemple du foncier bâti est de 44,92 % contre 39,71 % en moyenne en Charente.

### **Le budget 2024 se situe dans le prolongement de ces tendances.**

Les taux d'imposition, qui sont les mêmes depuis la création de la commune nouvelle, demeurent inchangés. La section de fonctionnement s'élève à 1 492 524 €, elle est stable par rapport à l'année 2023

Les éléments les plus marquants :

- Les dépenses de personnel s'élèvent à 692 000 €, aucune ouverture de poste n'est prévue en 2024,
- Les charges à caractère général sont stables (540 000 €), toujours marquées par le coût élevé de l'énergie et des carburants, et également les nécessaires dépenses d'entretien du patrimoine de la collectivité.

Concernant la section d'investissement, elle s'élève à 415 619 €.

On notera ici :

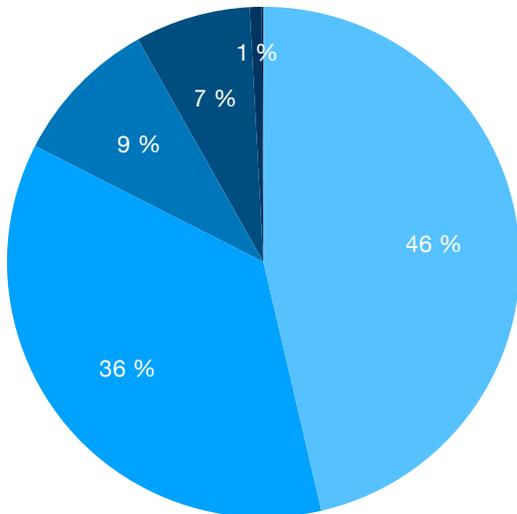
- 2 diagnostics bâtementaires sur les églises de St-Angeau (en cours), de St-Amant-de-Bonnieure (à venir dans le second semestre) > 30 000 €
- Un effort particulier concernant la voirie communale > 58 000 €
- Un agrandissement de l'atelier municipal à St-Angeau à hauteur de 20 000 €
- La création de places de parking au jardin vert estimée à 20 000 € environ

Il n'y aura pas de nouvel emprunt, l'autofinancement et les autres recettes d'investissement permettant de couvrir ces dépenses.

**Ce budget a été adopté à l'unanimité le 3 avril 2023. En résumé, nos comptes sont équilibrés, notre fonctionnement et notre trésorerie maîtrisés.**

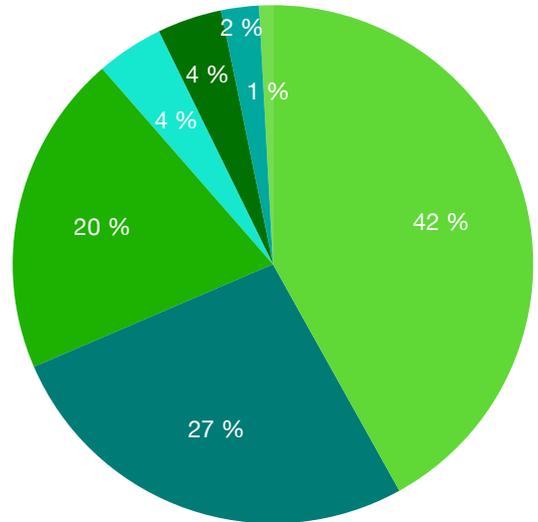
**Nous sommes peu endettés, et avons des capacités à investir. En revanche, malgré les progrès réalisés, nous ne sommes pas une commune riche et nous devons rester très vigilants.**

### Fonctionnement - dépenses



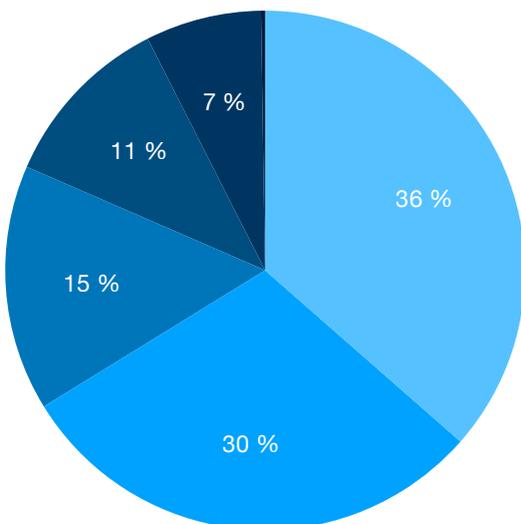
- Charges de personnel et frais assimilés > 692 100 €
- Charges à caractère général > 539 396 €
- Virement à la section investissement > 139 519 €
- Autres charges de gestion courante > 108 742 €
- Charges financières > 11 300 €
- Autres > 1 467 €

### Fonctionnement - recettes



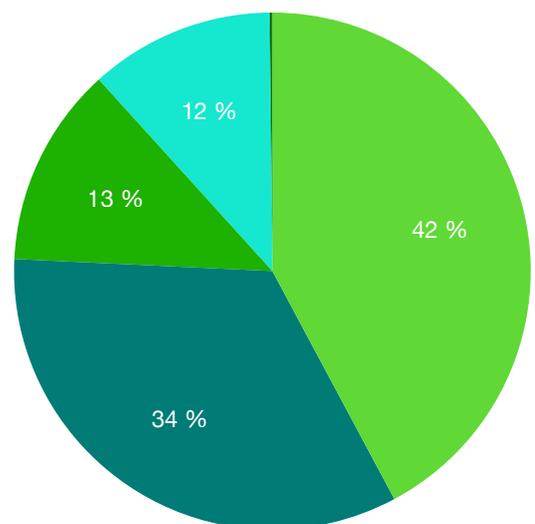
- Fiscalité locale > 625 750 €
- Dotations et participations > 396 964 €
- Résultat de fonctionnement reporté > 299 813,40 €
- Autres produits de gestion courante > 62 200 €
- Produits des services, du domaine et ventes diverses > 60 000 €
- Impôts et taxes > 35 000 €
- Atténuation de charges et produits spécifiques > 12 797 €

### Investissement - dépenses



- Immobilisations en cours > 151 546 €
- Immobilisation corporelles > 123 626 €
- Solde d'exécution à la section d'investissement reporté > 63 657,49 €
- Emprunts et dettes assimilés > 45 790 €
- Immobilisation incorporelles > 30 000 €
- Subventions d'équipement versées > 1 000 €

### Investissement - recettes



- Dotations, fonds divers et réserves > 175 282,54 €
- Virement à la section de fonctionnement > 139 519 €
- Produits des cessions d'immobilisations > 52 075 €
- Subventions d'investissement > 48 008 €
- Autres > 734,95 €

# TRAVAUX 1<sup>er</sup> semestre 2024



## JANVIER 2024 - CONSTRUCTION D'UN ABRI-BUS

La Berthière - Travaux réalisés en régie.



## FÉVRIER 2024 - PLANTATION DES HAIES AU CIMETIÈRE

Projet Sensibil'haie subventionné par la Fédération de chasse - participation des enfants des écoles, les habitants et les personnes de la Maison de retraite.



## JANVIER 2024 - BARDAGE BOIS MAISON DE SANTÉ

Le bardage de la maison de santé construite en 2017 comportait des malfaçons, le bois utilisé alors n'étant pas approprié. Les travaux ont été pris en compte par l'assurance (décennale).



## AVRIL 2024 - GAIN DE PLACE

### À LA SALLE DES FÊTES DE STE-COLOMBE

Suppression de la scène pour des raisons de non-conformité au niveau sécurité. Cet espace récupéré sert désormais d'espace de rangement des chaises et tables.

Les peintures de la salle des fêtes de Ste-Colombe seront refaites dans le 2<sup>e</sup> semestre 2024.



## FÉVRIER 2024 - PEINTURE SALLE SOCIOCULTURELLE

Réalisés en régie ces travaux ont permis de rafraîchir la salle socioculturelle avec une harmonie de beige et gris.



### HIVER & PRINTEMPS 2024 - ENTRETIEN DES CHEMINS, BORDS DE ROUTE ET HAIES

La commune fait appel à 2 entreprises pour ces travaux : ETA Le Léon & Devenne



### TRAVAUX DE VOIRIES - FDAC 2024

#### Les voies concernées :

Le Châtenet (impasse du Génicot, Bois Mercier) / Chez Naudou/ chez David/ La Poterie / Les Épardeaux ( route de Chez Naudou, rue des Fosses, rue de Puyclavaud, rue du puits des Épardeaux), Ste-Colombe (Chez Bouillaud-virage, route de la Chapelle-virage, du carrefour rue des Serysous à route des Nérats, route de la Chapelle, route de la Bonnière - bourg, route des Versennes), La Berthière (rue des Lauriers), Fougère (Les Chirons), Impasse Champ Doulant (rond point), Route Les Lascaux.

- Coût total de travaux : 76 280,65 €
- Subvention FDAC (Fonds départementaux d'aide aux communes) d'un montant total de 12 000 €.

*En plus des travaux réalisés par l'entreprise AB TERRASSEMENT, le maintien en état de la voirie avec de l'enrobé à froid et des chemins en calcaire sera pris en charge par la commune, en régie.*



### 6 MARS 2024 - PLANTATION DES ARBRES FRUITIERS AU TERRAIN DES RAMIERS

Ste-Colombe - Avec Mémoires fruitières de Charente

#### Liste des essences plantées :



- Prunier Stéphane Dumont
- Prunier Mr Jaune
- Prunier Navette
- Prunier D'Amour



- Poirier De St Amour
- Poirier Beurrée de la Quintinie de Chabonais



- Cerisier Pierre Pigeaud Pillac
- Cerisier Belle des Prunetières



- Pêcher existant Pavie



- Pommier Dorée du Giboin
- Pommier Pascaudine



# PROJETS EN COURS & À VENIR

## DES PROJETS DE VÉGÉTALISATION



### Le parvis de la mairie :

Le massif devant la mairie avec le thuya occidental en son centre étant en mauvais état, nous avons fait appel, en mars 2024, à Edith Simorre, paysagiste du CAUE 16 et à Jérôme Moreau (Pays du Ruffécois) pour nous aider à concevoir un nouveau massif. Les objectifs que nous nous sommes fixés :

- Valoriser le parvis de la mairie
- Créer un îlot de fraîcheur (avec notamment la plantation d'un arbre qui projettera son ombre sur la façade)

- Donner envie aux habitants de jardiner autrement ( intervenir le moins possible, limiter l'arrosage, favoriser la biodiversité et les essences locales
  - Rassembler autour d'un projet collectif
- Nous allons concevoir les plans de plantations et faire les choix de végétaux et d'arbre cet été pour réaliser les plantations cet automne avec tous les habitants qui souhaitent se joindre à nous. Nous vous informerons via PanneauPocket et [www.valdebonneure.fr](http://www.valdebonneure.fr)
- Si vous êtes partants : faites-nous le savoir.

Dans le même esprit, une réflexion est en cours avec les professionnels de santé de la maison de santé pour végétaliser l'espace vert devant la façade de **la Maison de santé**. Les plantations se feront également à l'automne avec tous ceux qui souhaitent jardiner avec nous.

## UN PARKING AU JARDIN VERT



Pour désengorger le stationnement sur la place Joubert, 13 places de parking sont en cours de création au Jardin vert (rue de Neufgrange). Parmi elle, une sera aux normes handicapé. Le revêtement choisi est un ensemble de dalles engazonnées prévues uniquement pour les véhicules légers. Le projet prévoit la conservation de l'ensemble de la végétation y compris les grands arbres. L'espace de la table de pique-nique et des composteurs reste inchangé.

Montant total des travaux : 20 000 €



*Nous avons à cœur d'entretenir les bâtiments communaux de façon régulière pour répondre aux besoins et au confort des usagers et pour éviter des travaux de plus grande ampleur. Chaque année, nous prévoyons ainsi une liste des travaux à effectuer en déterminant des priorités et en étudiant toutes les demandes.*

## RÉNOVATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Avant de pouvoir relouer le logement n°3 cour marchande (1<sup>er</sup> étage), nous avons souhaité le rénover afin d'avoir un diagnostic énergétique plus performant.

Ont été prévus : le changement de menuiseries, des radiateurs et mise en place d'une VMC puis un rafraîchissement des peintures et des sols.

Des entreprises locales ont été choisies pour ces travaux pour un montant total de 13 400 €.



## STADE DE FOOT

Les deux chauffe-eaux électriques de 300 litres chacun, situés dans le vestiaire de l'arbitre ont été remplacés par l'entreprise Sylvestre au mois de juin pour être opérationnels pour le tournoi de foot du 30 juin.

Pour remercier la commune de son investissement, le club de foot a souhaité installer un panneau aux couleurs de Val-de-Bonnieure autour du stade de foot.



## TRAVAUX À STE-COLOMBE

### EAUX PLUVIALES

Un problème d'écoulement des eaux pluviales a été constaté sur la D 91 dans la descente du cimetière jusque dans le bourg de Ste-Colombe.

Lors de forts épisodes pluvieux l'eau n'arrive pas à être absorbée par les regards existants, il est donc prévu d'en rajouter un nouveau vers le monument aux morts.

### TABLES DE PIQUE-NIQUE

Deux tables de pique-nique en plastique recyclé vont être installées : l'une au city stade près des jeux pour les petits, l'autre au terrain des Ramiers, à Ste-Colombe.



## ÉCOLE DE ST-AMANT



**Changement des menuiseries** à l'école de St-Amant : les anciennes menuiseries n'étant pas isolantes et étant en mauvais état, il est prévu de changer les fenêtres de la cuisine et les portes fenêtres du réfectoire.

Coût total : 29 500 €.

## RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

La commune vient d'installer 4 récupérateurs d'eau dans la commune :

- 2 récupérateurs de 210 litres pour les jardins des écoles
  - 1 récupérateur de 1000 litres au cimetière de St Angeau (merci d'utiliser en priorité cette eau pour arroser vos fleurs)
  - 1 cuve de 450 litres près de la mairie
- Une cuve de récupération d'eau de pluie permet de stocker l'eau et peut récupérer jusqu'à 80 à 90% de l'eau qui tombe sur le toit. En cas de gros orage, il peut aussi faire office de ré-

tendeur d'eau pour limiter les inondations. L'eau récoltée peut servir dans de nombreux cas à l'extérieur. Pour arroser un jardin, il faut en moyenne 17 litres d'eau par m<sup>2</sup>. En utilisant l'eau de pluie, le gain obtenu est considérable d'autant que l'eau est plus douce pour les plantes. L'eau de pluie permet également de remettre à niveau une piscine par exemple ou de laver une voiture, économisant environ 190 litres d'eau potable.



## LES COMPOSTEURS COLLECTIFS

Deux nouveaux emplacements ont été aménagés pour recevoir des composteurs collectifs : sur le parking de la salle des fêtes de Ste-Colombe et à l'arrière de la maison de santé (au fond de l'Impasse du Four).



Des bio-seaux sont à disposition à la mairie pour récolter vos déchets ménagers et les transporter facilement aux composteurs.

### PETITS RAPPELS

#### pour l'utilisation des composteurs collectifs

Merci de déposer en priorité vos déchets de cuisine et restes de repas.

ATTENTION : les déchets de jardin (tonte de pelouse, feuilles, branchages) ne sont pas à mettre dans les composteurs collectifs car ils garnissent trop vite les bacs. Merci de les emmener en déchetterie ou de les laisser se décomposer dans un coin de votre jardin.

Il semblerait que les premiers composteurs collectifs, installés au Jardin vert, se remplissent très rapidement.

Faites-nous savoir si vous pensez à d'autres emplacements utiles dans la commune.

**Une nouvelle organisation pour le ramassage des déchets va être mise en place par CALITOM, avec les sacs transparents pour les déchets ménagers.**

**Informations à venir dans nos réseaux de communication et sur le bulletin de la Communauté de communes**

# VIVRE ENSEMBLE



*Suite à de nombreuses plaintes à divers endroits de la commune, nous avons été dans l'obligation de prendre un arrêté (en date du 24 mai 2024), afin que ces situations soit passibles d'amende. Nous demandons à tous les propriétaires de chiens, de bien vouloir respecter la tranquillité de leurs voisins.*

En voici quelques extraits :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

« Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. »

« Il est interdit en particulier:

- De jour comme de nuit de laisser un chien dans un en-

clos sans que son gardien en puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés ;

- De jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, une terrasse, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, ou dans un enclos. »

« Les infractions peuvent être constatées par le maire et les adjoints au maire, la gendarmerie ou la police nationale. Les infractions seront sanctionnées conformément aux dispositions de l'article R133/-7 du code de la santé publique qui prévoit une contravention de troisième classe à savoir une amende de 68 €, montant forfaitaire à payer dans les 45 jours qui suivent l'avis d'infraction. Au-delà du délai le montant sera de 180 €. »

***Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades. Il ne doivent jamais se trouver à plus de 100 m de vous. Merci de respecter cette réglementation pour le bien-être et la sécurité des promeneurs et des coureurs.***

## PANNE DE LA CLOCHE DE L'ÉGLISE DE ST-ANGEAU



Dans un premier temps, le boîtier électrique de déclenchement de la cloche est tombé en panne.

Avant de s'engager dans des réparations, nous avons bénéficié de la visite annuelle de maintenance des cloches des églises de la commune.

Les techniciens nous ont alors alerté sur la faiblesse de la poutre qui soutient la cloche de l'église de St-Angeau.

Il nous a été conseillé de stopper la sonnerie de la cloche pour ne pas prendre de risque pour le clocher.

Les réparations interviendront dans le cadre des restaurations de l'église qui succéderont au diagnostic en cours (voir p. 7).

# ENVIRONNEMENT

## LES OISEAUX DE NOS JARDINS : LE ROUGE-GORGE

Pour reconnaître son chant, c'est par ici :



Pour ce numéro du bulletin municipal de juin, nous avons choisi de parler du rouge-gorge (*erithacus rubecula*). C'est vraiment l'oiseau emblématique, le copain du jardinier, qu'il suit pour profiter des insectes et autres vers de terre que nous découvrons lors de nos différents travaux.

C'est un passereau protégé, il y a peu de différence entre le mâle et la femelle, excepté au niveau caractère, en effet le mâle est très territorial et ne supporte pas la présence d'un concurrent. Dès qu'il aperçoit un congénère du même sexe, il lui fonce dessus et il peut s'ensuivre un combat jusqu'à la mort de l'un des protagonistes. Un rouge-gorge mâle adulte, sans territoire, ne peut survivre que quelques semaines, il ne parviendra pas à s'alimenter suffisamment.

Il se nourrit de petites graines, de fruits, d'insectes, d'escargots, d'araignées, c'est donc l'allié du jardinier car il limite la prolifération des ennemis de nos semis.

Il affectionne les vieux murs et les vieux arbres recouverts de lierre ou de vigne vierge pour y faire son nid, dans lequel il dépose 5 à 7 œufs, blancs avec des petits points bruns rouges.

L'hiver, les rouges-gorges des populations les plus au nord, migrent vers nos régions, nous pouvons les aider en leur procurant des aliments raisins secs, vers de farines, baies séchées, il convient de les placer au niveau du sol, à l'abri de la pluie, il faut nettoyer régulièrement l'emplacement pour éviter la propagation des maladies.

# ENFANCE - JEUNESSE



## CLASSE DÉCOUVERTE

Les élèves des classes de Moyenne / Grande Sections et de C.P de l'école de St-Amant-de-Bonneure, sont partis en classe de découverte au centre d'altitude de la Charente, à St-Lary Soulan, dans les Pyrénées, du 29 avril au 3 mai.

Les enfants ont pu profiter d'une météo plutôt favorable pour pratiquer de nouvelles activités et découvrir le milieu montagnard. Les plus grands ont pu faire de l'escalade au col d'Aspin, les Moyens Grands ont découvert cet endroit le même jour, avec un pique-nique tous ensemble au sommet du col.

Les autres activités ont été toute aussi variées et différentes : visite d'une chèvreserie à Gouaux, où les enfants ont pu caresser les animaux et goûter les fromages, mais aussi bien sûr des randonnées pour découvrir les plantes sauvages, les animaux typiques des Pyrénées (des rapaces comme le Milan Royal, le Gypaète barbu ou le Percnoptère d'Égypte mais encore le porc noir de Bigorre), pour fabriquer des moulins à eau, visiter le village de St-Lary, etc.

Un jour « atelier cuisine » a même été organisé, où les

élèves ont préparé de délicieuses tourtes à la myrtille et une généreuse garbure (soupe paysanne), recettes traditionnelles locales.

Finalement, tous sont revenus enchantés de ce séjour très actif, où ils ont profité de la gentillesse du personnel du centre, des bons repas, et de la beauté de la montagne ! Un grand remerciement à la municipalité pour son financement et à tous les adultes accompagnateurs pour leur disponibilité (ainsi que la maîtresse et le maître ...)

*Eric Auther et Stéphanie Rainaud*

### Prix du séjour

**Total coût du séjour pour 39 élèves  
et accompagnateurs : 15 337 €**

Financement :

- Mairie : 5 460 €
- APE : 1 000 €
- Coopérative scolaire : 2 052 €
- Subvention Conseil départemental : 3 900 €
- Familles : 75 € par élève

## FERMETURE D'UNE CLASSE EN QUESTION

En janvier dernier, nous avons reçu la visite de M Keffer, inspecteur de l'éducation nationale, concernant la probabilité d'une fermeture d'une classe dans la commune de Val-de-Bonnieure en raison d'une baisse d'effectif. Selon lui, après la fermeture, nous serions à un nombre d'enfants inférieur à 25 enfants par classe pour les deux écoles. Cette décision était fort surprenante de notre point de vue. Nous avons envoyé plusieurs courriers pour faire entendre notre désaccord. Les parents d'élèves ont organisé, le 7 février, un rassemblement devant l'école de St-Amant-de-Bonnieure pour protester également contre la fermeture d'une classe, avec la venue de la Charente Libre.

Nous contestons l'analyse des effectifs par l'inspection d'académie. Val-de-Bonnieure est une commune dynamique : nous avons 24 dépôts de permis de construire sur les 3 dernières années. Notre population a augmenté de 30 personnes entre les derniers recensement après une baisse certaine des naissances due à l'épisode COVID, nous pouvons espérer un accroissement des naissances, dans la commune, du fait de ce dynamisme.

Nous avons sollicité une nouvelle rencontre avec inspecteur de l'éducation nationale et les directrices d'école, le 23 mai durant laquelle a été évoquée la répartition entre les différentes classes des effectifs prévus (avec ou sans fermeture de classe). Il nous été demandé de fournir les dernières prévisions pour le directeur académique des services de l'éducation nationale en vue de la commission du 20/06 qui statuera pour ou contre la fermeture de la classe. Actuellement la moyenne est de 25,6 enfants par classe (supérieur à la barre des 25) mais l'Académie semble persister dans cette décision de fermeture. Qu'il y ait fermeture ou non, en concertation avec le corps enseignant, nous avons décidé d'installer les élèves de CP dans l'école de St-Angeau. Les enfants de toute petite section seront bien évidemment admis, dans tous les cas.

**L'école de St-Angeau recherche un jeune volontaire en Service Civique, rémunéré par l'Éducation Nationale. MISSION de sept. 2024 à juil. 2025 : contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école**

**Contact : Jennifer PAU - 09 60 09 98 61  
ce.0160405d@ac-poitiers.fr**

## PROGRAMME DES ÉCOLES

De nombreuses rencontres ou sorties culturelles, pédagogiques et sportives sont organisées au sein des deux écoles notamment pour ce premier semestre :

### > Classe de CE1/CE2

- Projet avec CALITOM : visite du centre de tri Atrion
- Permis piéton
- La classe de CE1/CE2 a été retenue pour participer à l'opération Basket Ecole : 3 séances de prévisions suivi d'un tournoi.

### > Classe de CE2/CM2

- Projet Théâ : rencontre théâtrale autour d'un auteur (Sophie Merceron autrice publiée notamment à l'école des loisirs, maison d'édition jeunesse) pour les CM2
- Intervention de l'infirmière scolaire du collège de Mansle le 28 mars sur l'alimentation pour les CE2-CM2 et sur le sommeil/les écrans pour les CM1-CM2
- Participation à différentes activités proposées par l'EHPAD de St-Angeau afin d'entretenir des relations respectueuses avec les personnes âgées
- Permis internet classes de CE2/CM2 et CM1/CM2

**Les deux écoles bénéficient du prêt de matériel sportif du PETR DU RUFFECOIS**, à chaque période des vacances un pack avec du matériel est prêté aux écoles et tourne : tapis, matériel de cirque, athlétisme, jeux d'opposition....

Une demande de **labellisation E3D** (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été déposée. C'est une démarche de qualité qui permet de valoriser, promouvoir et partager les démarches globales pour un développement durable dans les écoles et établissements scolaires. Il s'agit de conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat.

**La fête de fin d'année, avec un spectacle regroupant les deux écoles, aura lieu vendredi 28 juin à partir de 18 h au logis de St-Amant-de-Bonnieure, suivi d'un repas organisé par l'APE.**

# VIE ASSOCIATIVE

## MISE À L'HONNEUR : MICHEL BENOIT

La section des anciens combattants de Val-de-Bonnieure souhaite mettre à l'honneur à chaque parution du bulletin municipal un de ses anciens combattants.



Michel BENOIT, de Fougère âgé de 86 ans fait parti de ces jeunes contraints de partir faire leurs obligations militaires en Algérie. Il a fait ses classes du 7 janvier 1959 au 28 mars 1959 à Alger.

Affecté au 1<sup>er</sup> Régiment de chasseurs d'Afrique en tant que pilote de chars

américains (105 mm sans recul).

Une nuit lors de ces nombreuses missions de maintien de l'ordre à pied comme tireur FM, un de ses camarades qui était en tête de colonne le long de la crête s'est fait « descendre », un dispositif de sécurité est mis en place et ils ont attendu que le jour se lève pour reprendre leur

progression. « *Nous étions stationnés dans la région de BERROUAGHIA au sud d'ALGER.* »

Il a participé à de nombreuses opérations avec la légion étrangère dont il préfère ne pas s'étendre, pour ne pas réveiller de vieux démons !

Il est libéré et débarque à Marseille le 17 mars 1961. Michel est titulaire de la carte du combattant et des médailles commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du nord (agrafe Algérie).

Il est l'un de nos portes-drapeaux au sein de la section des Anciens Combattants de Val de Bonnieure .

Christian Ménard

Président des Anciens Combattant de Val de Bonnieure

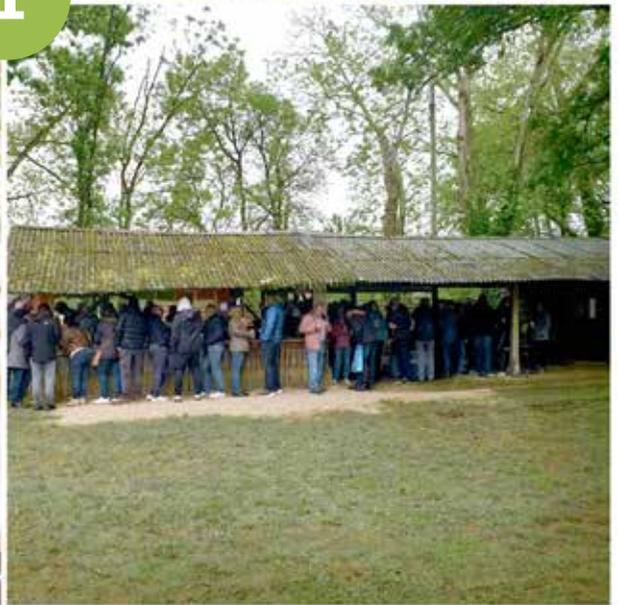
## LES ACTIVITÉS DU CLUB DE FOOT

- Le 16 décembre 2023 l'entente jeune St-Angeau / Anais a organisé l'Arbre de Noël à la salle des fêtes de Coulgens.
- Le 24 février 2024 : sortie école de foot pour assister au match des Girondins de Bordeaux et En Avant Guingamp avec l'entrée sur le terrain de 23 des jeunes joueurs de la catégorie U9, U10, U11, U12 et U13 qui accompagnaient les professionnels des Girondins de Bordeaux et En Avant Guingamp.
- Le 9 mars 2024 : sortie club de Foot pour assister au match Bordeaux / Quevilly.
- Le 22 mars 2024 : les jeunes U12/U13 ont fait ramasseurs de balle au stade Lebon pour le match de championnat de National 2 entre Angoulême et Trelissac.
- Le 5 mai 2024 : brocante au logis de St-Amant-de-Bonnieure
- Le 8 juin 2024 : tournoi jeunes sur le terrain de St-Angeau
- Le 14 juin 2024 à partir de 20 h 30 : Assemblée Générale du club dans la salle des fêtes de Ste-Colombe.
- Le 30 juin 2024 : tournoi seniors sur le terrain de St-Angeau.
- Le 13 juillet 2024 : marche dinatoire au logis de St-Amant-de-Bonnieure en regroupement avec des associations de la commune de Val-de-Bonnieure.





1



2



3



4



5



6



La commune de Val-de-Bonnieure compte plus d'une quinzaine d'associations qui organisent des rencontres et des activités permettant aux habitants de se retrouver et de passer du bon temps ensemble.

Un grand merci à tous les membres pour leur implication dans la vie de la commune !

Voici un panorama non exhaustif de moments associatifs de ces 6 derniers mois.

- 1 Le repas Brin d'aillet • 1er mai • 220 personnes
- 2 Les cours de gym du lundi soir rythmés par Anne-Laure Faure • Les Cagouilles dynamiques • de septembre à juillet • 25 sportives assidues
- 3 Le goûter de la chasse aux œufs • Amis de St-Angeau • 30 mars • 41 personnes
- 4 Rallye et chasse au trésor • Amis de St-Angeau • 14 mai • 28 personnes
- 5 Les rencontres hebdomadaires du Club du Logis
- 6 Sortie club de Foot pour assister au match Bordeaux / Quevilly • 9 mars



## LE « MAGASIN POUR RIEN » A 10 ANS



Le Magasin pour rien a pris ses quartiers au logis de St-Amant-de-Bonnieure il y a déjà 10 ans ! Pour cette occasion un apéritif était organisé samedi 27 avril.

À l'origine du projet il y a le grand cœur, l'engagement et la créativité de cinq femmes adeptes des gratiférias, qui souhaitent installer un lieu en milieu rural où les gens pourraient donner ou prendre, comme et quand ils le veulent. Peu à peu, le collectif a regroupé sept femmes (enseignantes,

retraitées, coiffeuse, puéricultrice et même une élue), toutes déjà engagées dans des mouvements solidaires. Souhaitant que cette activité se déroule sans aucun apport financier, elles se rapprochent de Joël Gachet, alors maire de St-Amant-de-Bonnieure. Après avoir convaincu son conseil municipal de tenter l'expérience, l' élu leur ouvre les portes de l'étage du logis.

En 2016, l'association « le Magasin pour rien » est créée sous statut de loi 1901. Les principes de départ sont conservés, à savoir l'absence d'échange d'argent, un accueil ouvert à tout le monde, familles défavorisées ou personnes désireuses de vivre une autre consommation. L'association reçoit et propose vêtements, bibelots, vaisselle, articles de puériculture, livres entre autres. À ce jour, le collectif se compose d'une vingtaine de bénévoles. Tous remarquent un rajeunissement de leurs visiteurs. Entre 1 200 et 1 500 articles arrivent et quittent ce lieu chaque semaine.

Au départ, ce lieu n'était ouvert que le samedi, hors vacances scolaires. Comme la demande se fait plus pressante, le magasin où tout est gratuit a rajouté deux jours d'ouverture avec le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois.

**ATTENTION : Fermeture estivale du Magasin pour rien : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août inclus**

---

## UN NOUVEAU LIVRET DES DRÔLES ET DRÔLESSES

texte à venir



# DORMIR

*comme sur un*

# NUAGE

## ATELIER

### SOURIRE À MORPHÉE

A Val de Bonnieure : du 17  
septembre au 22 octobre 2024

1 cycle de 6 séances (séances de 3 h) pour comprendre le sommeil et améliorer la qualité du sommeil.

- Comprendre le sommeil, identifier les perturbations
- Connaître la diététique du sommeil
- Connaître et apprendre la relaxation

#### **Seniors à partir de 60 ans**

Inscription obligatoire

Tarif : 30€

#### **Intervenants professionnels**

Sophrologue, Diététicienne.

Inscription auprès de Céline  
06 11 71 12 99  
cgachet@una1686.org



# AGENDA • juin – décembre 2024

## 📅 Samedi 15 juin

- **Marché d'été** - Comité fêtes et loisirs de St-Amant
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Dimanche 23 juin

- **École de vélos - course**
- Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 **Bourg de St-Angeau**

## 📅 Vendredi 28 juin

- **Kermesse des écoles** - APE
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Mardi 2 juillet

- **Repas d'été (poulet basquaise)**
- Club du Logis
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Dimanche 7 juillet

- **Repas champêtre** -
- Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Samedi 13 juillet

- **Marche dînatoire** - CSSA
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Mardi 16 juillet / 18h30

- **Yoga avec Claudine Garguilo** - Été actif & solidaire
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Jeudi 18 juillet / 9h

- **Pêche** - Été actif & solidaire
- 📍 **Lotissement E. Le Léon**

## 📅 Jeudi 25 juillet / 9h

- **Randonnée pédestre** - Été actif & solidaire
- 📍 **Place de la mairie (St-Angeau)**

## 📅 Dimanche 28 juillet

- **Repas de la chasse**
- Société de chasse
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Mercredi 31 juillet / 10h

- **Escrime** - Été actif & solidaire
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Dimanche 25 août

- **Brocante**
- Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 **Terrain de la Barraude**

## 📅 Dimanche 1<sup>er</sup> septembre

- **Repas grillade tranche d'agneau**
- Club du Logis
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Dimanche 8 septembre

- **Repas moules frites**
- Comité fêtes et loisirs de St-Amant
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Dimanche 15 septembre

- **Course de caisses à savon** -
- Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 **Lotissement Le Léon - St-Angeau**

## 📅 Dimanche 22 septembre

- **Exposition de tracteurs, démonstration de labour et danse bretonne**
- Les cagouilles dynamiques
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Mardi 1<sup>er</sup> octobre

- **AG et repas d'automne**
- Club du Logis
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Samedi 5 octobre

- **Octobre rose**
- 📍 **Salle socioculturelle**

## 📅 Dimanche 6 octobre

- **Goûter** des drôles et des drôlesses
- 📍 **Logis de St-Amant**

## 📅 Samedi 19 octobre

- **Repas choucroute**
- Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 **Salle socioculturelle**

## 📅 Vendredi 1<sup>er</sup> novembre

- **Cyclocross**
- Comité des fêtes de St-Angeau
- 📍 **Terrain de la Barraude**

## 📅 Lundi 11 novembre

- **Cérémonies de commémoration**
- Amicale des ACPG-CATM
- 📍 **Trois monuments aux morts de la commune**

## 📅 Dimanche 17 novembre

- **Repas des anciens** - Commune
- 📍 **Salle socioculturelle**

## 📅 Samedi 14 décembre

- **Repas animé et dansant de fin d'année** - Club du Logis
- 📍 **Logis de St-Amant**

L'agenda est réactualisé en direct sur  
[www.valdebonnieure.fr](http://www.valdebonnieure.fr)  
& sur PanneauPocket



Commune de  
**Val-de-Bonnieure**